

L'ÉCHO DES ÎLES

OUESSANT - MOLÈNE - SEIN - GLÉNAN - GROIX - BELLE-ÎLE - HOUAT - HOEDIC - ÎLE-AUX-MOINES - ARZ - YEU - AIX

SOMMAIRE

AIX	p. 4
Quand s'arrêtent les cigognes En vrac - Humeur - Club des anciens - Le saviez-vous : Aix et la guerre de Sept Ans Mots croisés de R. Riquet (lieux géographiques)	
ARZ	p. 10
La base nautique de Kérolan Wanted - La crabesce enragée Bruits de coursives	
BELLE-ILE	p. 6-7
Le plein d'eau est fait Démographie en 1993 Bilan EDF 1993 (lignes enterreées, abonnés, consommations) La route de Saint-Jacques-de-Compostelle Marie-Galante : permis déposés La nouvelle image de l'office de tourisme Les vœux à l'hôpital Lanco	
GLÉNAN	p. 3
Courrier lecteur Densité population insulaire	
GROIX	p. 8-9
Situation géographique des presses à sardines Infos diverses	
HOUAT - HOEDIC	p. 5
"Le grand routier et pillottage"	
MOLÈNE	p. 11-12
L'Archipel de Molène, biosphère de l'Iroïse	
OUESSANT	p. 11
Réseaux électriques Les films de l'Abbé Mocaer Solution mots croisés n° 5	
SEIN	p. 12
Echos de la semaine : L'EDF s'active - Tarif Enez Sun III Mots croisés sénans	
YEU	p. 2-3
1993, une mauvaise année pour la criée Centre culturel : réponse des élus à la lettre ouverte Tour d'horizon - projets 1994 Vœux de la municipalité au "troisième âge" Que va devenir l'usine ? Première pierre du nouveau centre de marée Père de Montfort	

BELLE-ILE La nouvelle image de l'office du tourisme



A l'occasion de l'assemblée générale du vendredi 21, toute l'assemblée a pu découvrir une image nouvelle présentant les quatre communes de l'île. Chacune d'elle est différente mais toutes les quatre se ressemblent : "l'unité dans la diversité".

Ces images qui sont une véritable réussite ont été demandées à Jean-Marie Fonteneau, conservateur de la Citadelle Vauban, mais qui fut aussi pen-

dant une certaine période de sa vie un très grand affichiste, une profession qu'il n'a pas totalement désertée puisqu'aujourd'hui encore on peut voir sur les murs de la capitale des affiches pour des théâtres signées de sa main.

Pour expliquer sa démarche nous repreneons les propos qu'il a tenus lors de l'assemblée générale.

Suite de l'article en page 6
Jean-Marie Fonteneau

YEU 1993 : une mauvaise année pour la criée

Le chiffre d'affaires du port de pêche est estimé à 115 millions de francs, soit une chute de 8 % par rapport à 1992, année qui avait également été très mauvaise (moins 16 % par rapport à 1991).

Le bilan de la criée qui absorbe bon an mal un environ 55 % de la production des bateaux islais, est un peu plus négatif encore. Les chiffres sont éloquentes :

Tonnage : 1992, 2 121 T ; 1993, 2 037 T, pourcentage - 4,35 %
Valeur : 1992, 68 191 523 F ; 1993, 68 754 569 F ; pourcentage, - 10,91 %
Prix moyen : 1992, 32,02 F ;

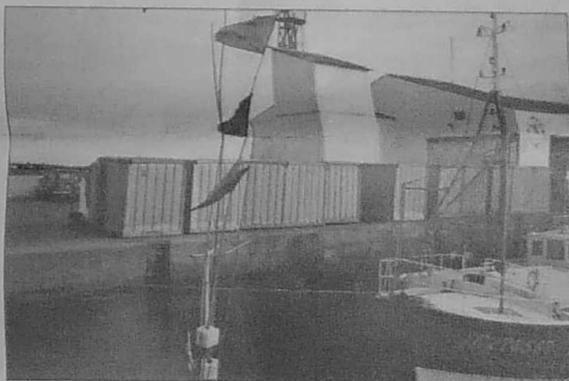
1993, 29,82 F ; pourcentage, - 6,85 %.

Les principales espèces

On sait que le thon est l'espèce qui permet aux armements islais de réaliser 50 à 55 % de leur chiffre d'affaires annuel, mais qu'il est peu débarqué sur l'île (environ 4 % de la production cette année).

L'infrastructure de la criée, le manque de possibilités techniques de la liaison maritime et l'organisation actuelle du marché n'offrent pas la possibilité de traiter de forts tonnages et empêchent tout développement.

Suite de l'article en page 2



ILE BERDER : Appel au rassemblement dimanche 6 février

Impossible de taire plus longtemps les appels au secours lancés par l'île Berder dont le locataire pour vingt-cinq ans depuis 1986, *Loisirs Vacances Tourisme*, est menacé d'expulsion par le propriétaire, la SIMYR, Société Immobilière Yves Rocher.

Pourquoi cette île du golfe, qui dépend de la commune de Larmor Baden, mobilise-t-elle les médias pour se faire entendre ?

Pour le Président de LVT, Alain Le Fur, pour les salariés du centre de vacances (6 permanents, 23 emplois à temps complet de mars à octobre et 45 en été), pour l'USIB, l'union de sauvegarde de l'île Berder, alerter l'opinion publique par la presse est leur seul espoir.

A l'origine de ce conflit entre LVT et Yves Rocher, le refus du propriétaire d'exécuter les travaux de mise en conformité imposés par la Commission de Sécurité : ils sont évalués à 6 M. de francs et les délais de réalisation s'étaleraient sur 5 ans. La SIMYR jouant les délais trop longs, le Maire de Larmor Baden signe un arrêté de fermeture en juillet dernier. Après la réunion de la Commission Départementale en août 93, le centre est réouvert et il est



annoncé que les délais pourraient être réduits à un an et demi. La première tranche de travaux (3 M.F.) doit être effectuée avant le 1er mars 1994. Les délais sont impossibles à tenir compte tenu des formalités à respecter et du silence du propriétaire. LVT demande au Maire de Larmor Baden, André Beauchesne, seul décideur, d'accorder des délais supplé-

mentaires, et se propose d'effectuer, à son compte, les premiers travaux urgents pour la somme de 400 000 F.

Le silence d'Yves Rocher doit-il être interprété comme un aveu, celui de voir fermer le Centre et de profiter pleinement pour lui seul d'une île superbe jusqu'à présent ouverte aux vacanciers, à des groupes européens, aux classes de mer, aux

associations culturelles, etc. ? C'est en tout cas ce que pensent LVT et l'USIB.

LVT, qui estime être une entreprise florissante et saine (C.A. de 7 M. F.), entend bien faire infléchir les autorités administratives pour satisfaire les réservations des vacanciers. Pour cette raison, LVR organise une manifestation le 6 février sur l'île.

ÎLE D'YEU

Tour d'horizon sur les projets de 1994

Le jeudi 20 janvier à 20h30, M. Pierre Cruchet, maire de l'île d'Yeu a réuni les membres municipaux pour discuter des projets envisagés sur l'île en 1994.
1 - Les travaux du centre administratif (E.D.F. - Poste - Perception) et du Port de plaisance délimités en septembre 94.
2 - La place La Fayette va connaître un nouveau lifting et retrouver son aspect du temps passé. Les arbres sont prévus, mais il faudra attendre quelques années pour pouvoir profiter de leur ombrage.
3 - Un projet de dix-huit logements RLM (12 ou 14) est envisagé à l'emplacement de l'école privée des garçons à Port-Joinville.
4 - La municipalité a le droit de préemption sur l'usine de la Spay et imagine tout ce qui se dit rien ne peut être signé sans son avis. Beaucoup d'hélicoptères qui elle doit créer propriété communale car elle est entre dernière usine et la mer.
5 - Début février, trente militaires du centre professionnel de Fontenay-le-Comte vont venir sur l'île pour nettoyer la côte de débris et autres déchets polluants.
6 - Le premier adjoint, M. Marc Ricolléaux, a informé le conseil des décisions prises par le département pour la remise en état du canal de Fontenay.
7 - Une partie des plantations qui sont mises en place au Marais-Salé et aux Conches a été prise en charge par le Département.

Centre culturel

Repose des élus à la lettre ouverte

Dans l'Écho des îles n°21, nous vous informons que le Centre Culturel avait écrit à la municipalité. En collectif réunissant associations et particuliers approuvant le projet mais désireux participer à son élaboration pensant que les élus voulaient en faire un "Centre de documentation locale". Suite à une réunion proposée à cet effet, la municipalité a répondu.
- de quoi s'agit-il ?
- de restaurer un bâtiment municipal, vestige de la première conserverie îliote et témoin du patrimoine îliote.
- de stocker la mémoire de l'île et y regroupant tous les documents relatifs à sa vie.
- de servir à partir de cette somme de connaissances une annuaire pour composer.
C'est pourquoi nous ne venons pas que ce soit :
- un musée et/ou un D.G.P.
- un lieu réservé à quelques-uns
- un lieu commercial.
Nous voulons :
- un lieu ouvert
- une image du patrimoine îliote
- une banque de données concernant l'île d'Yeu
- un outil pédagogique vivant et gai
- un lieu d'expositions thématiques tournantes
- un fonds d'étude pour les écoles et les chercheurs
- un lieu de débat.
Ils sont les objectifs qui seront donnés aux architectes concernés.
La mise en place de ce programme sur un bâtiment de trois niveaux de proportions restreintes ne permet pas de réaliser, c'est pourquoi il est demandé d'établir la jonction entre ce bâtiment et celui du grand volume de l'ancienne usine en imaginant une couverture à la voir intérieure qui les adosse afin de dégager un espace fonctionnel de 130 m². Outre cette salle, deux autres unités de travail seront aménagées et elles à accueillir diverses activités.
Dans ce centre toutes les associations à vocation culturelle ou pédagogique seront les bienvenues. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un projet de principe et de procéder au choix d'un architecte responsable.
Le projet de disposition modeste propose un outil qui, convenablement entretenu, peut avoir un fonctionnement performant. Il constitue le premier temps d'un espace plus vaste qui pourrait être un pur adosse au bâtiment de l'ancienne crèche comme le prévoit le règlement du conseil d'urbanisme imposé aux architectes.

1993 : une mauvaise année pour la criée

La Chambre de Commerce, les producteurs et les acheteurs vont travailler ensemble afin d'essayer de ramener les ventes de bon sur les ports vendus et de générer ainsi des ressources éparpillées sur l'ensemble de la façade atlantique.
Suite de l'article de la page 1

Espèces vendues sous criée

Seul le tonnage de la sole s'est maintenu tout au long de l'année. 453 tonnes débarquées (+ 6%), pour une valeur de 21.676.825 F (+ 11,5 %), et un prix moyen de 47,82 F contre 45,83 F.
La sole devient première espèce pour la valeur.
Le merlu, détrôné par la valeur est la première espèce du port avec 24 % du tonnage débarqué (597 T), pour un prix de 19.180.407 F, soit 32,11 F au prix moyen au kilo.
Le tonnage de bar est en augmentation de 4,5 % (122 T, contre 122 T). Malheureusement les cours n'ont pas suivi descendant même, 0 décadence, jusqu'au prix de détail.
Valeur : 7.729.985 F (+ 17 %), PM : 56,73 F au lieu de 76,09 F.
(Ces trois espèces représentent 57 % du tonnage et 80 % du chiffre d'affaires de la criée. La merlu et le bar ont subi de plein

GARNET PRACTIQUE

Table with 2 columns: Dates and corresponding values for Garnet Practique.

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, High tide (Haute mer), and Low tide (Basse mer).

COURRIERS

Table with 2 columns: Dates and corresponding values for Courriers.

Le Père de Montfort



Quand vous lirez ces lignes, le navire Le Père de Montfort fera route pour l'Abrégé, direction de Yeu. Rendez-vous au prochain numéro pour lui faire nos adieux.

ÎLE D'YEU

Vœux de la municipalité au troisième âge



Votre maire annonce au palais des aînés.

Comme chaque année, la municipalité de l'île d'Yeu par son conseil municipal, exprime l'apogée d'un troisième âge qui sera vécu en sérénité.
Sur les six cent soixante invitations adressées aux personnes de soixante-dix ans et plus, deux cents retraités îliotes présents ont répondu à l'appel.
Les animateurs de cette soirée Yves Ladeux et Dominique Simon ont trouvé de nombreux chanteurs dans l'assistance car à l'île d'Yeu comme dans les autres îles.



Jean-Marie a été élu pater, mais il a chanté pour la joie de tous.

Que va devenir l'usine ?

L'entreprise Deljeux a cessé toute activité sur l'île d'Yeu en cette fin d'année 1993, mettant une dizaine de personnes au chômage. Des offres d'achat pour les bâtiments ainsi libérés ont été faites à M. Deljeux. Il existe un D.P.U. (Droit de Préemption Urbain) sur cette

usine : la commune lorsqu'elle sera sollicitée par le vendeur ou sonataire devra se prononcer dans le délai prescrit.
- soit elle ne fait pas jouer son droit de préemption, M. Deljeux est alors libre de traiter la vente avec les acheteurs de son choix.
- soit elle décide, avec l'accord de son conseil municipal, de faire jouer son droit de préemption, elle est alors tenue d'acheter les bâtiments mis en vente.
La prohibition résultant du conseil municipal, prévue le 14 février, devrait nous fournir la réponse.

BULLETIN D'ABONNEMENT section with form fields for name, address, and subscription details.

GLÉNAN

GARNET PRACTIQUE

Table with 2 columns: Dates and corresponding values for Glénan Garnet Practique.

COURRIER DES LECTEURS

Bonjour, d'une (Général) l'histoire aux îliotes. Parce que j'ai beaucoup aimé l'abonnement à l'écho me serait-il dire mon attachement à ce qui est de nos jours de nos jours.
Je suis très attaché à ce qui est de nos jours de nos jours.
Je suis très attaché à ce qui est de nos jours de nos jours.

CHIFFRES DES POPULATIONS ILLIOTES

Table with 6 columns: Year, Surface, Date, Population, and other demographic data for Glénan.

A qui veille, tout se révèle

L'enfant et le vieillard aiment qu'on les écoute

ÎLE D'AIX

Quand s'arrêtent les cigognes...

Après l'approche du Fort Lédot, depuis 1990, on peut voir une plate-forme destinée à la nidification de la cigogne blanche (ciconia alba)...

On compte actuellement 47 plates-formes de reproduction installées en marais de Brogno et de Rochefort et dans vingt des vingt-quatre communes signataires de la Chartre intercommunale du pays Rochefortais...

Le saviez-vous ?

Aix et la guerre de sept ans. Le 23 août 1757, notre ambassade à Londres informe le ministre de la Marine de Louis XV que les Anglais veulent débarquer quinze ou vingt mille hommes sur nos côtes...

Quelques lieux géographiques aixois par R. Riguet

Horizontal 1 - Pénne du port. Il - Sont-elles aussi mauvaises ? On le voit au large. III - Elle a son assise aux quatre vents. IV - Le Dabium. V - L'Étridium. Bien roulés. VI - Étendue désertique. VII - Le Dabium. VIII - Époque de Reims. Pénne mobile. IX - Résoune paréus au Fort Lédot. X - Nourison latine. De la. XI - L'île de l'Amiral. XII - Crack. On en compte plus de dix. XIII - Le sud-est la grille. XIV - Antouzeux. XV - Assurent les haïsons. De la. XVI - Chaville. Impubation. XVII - Lui avait de blesser. XVIII - À l'ère du bois. Étonnant. En rencontre-t-on dans l'île ? L'Étridium. XIX - Ville de Châlons. Vaste étendue. XX - Un port. XXI - Pontion. XXII - Catherine à la sienne. 10 - Tranchant. Anciens d'îles. XII - Pontion. Amuse ou sur la plage. 12 - Grand file de pêche. Elle s'avance au

CARNET PRATIQUE

Mairie - Rue Georges. Tél. 46.84.60.09 et 46.84.64.12. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h. Services de renseignements - Tél. 46.84.64.31. Ouvert du mardi au vendredi.

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, Pleines mers, Basses mers. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

ABONNEMENTS

Un an : 345 F. Les résidents non permanents qui souhaitent bénéficier des tarifs qui leur sont à présent réservés...

PASSAGES

Table with 2 columns: Dates, Horaires. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

Club des anciens

renouvellement du conseil d'administration et du bureau. L'assemblée générale de l'association. Le club des anciens de l'île d'Aix...

Ordre du jour

l'année 1993. bilan financier.

ÎLE D'HOEDIC

"Grand routier et pilotage"

Marie Ferrand, nous ne sommes pas dans le même monde que dans les années 1900. L'œuvre de Garcia est unique dans l'histoire de l'hydrographie et de la navigation...

Si tu es passé en la chambre de Hoëdic (Garcie Ferrand) indique trois moulins à farine qui ont été construits par Garcia...

CARNET PRATIQUE

Mairie ouverte de 10h à 12h et de 15h à 17h30. Téléphone : 97.32.23.27. Le Maire reçoit du lundi au vendredi de 17h à 17h30 à la mairie.

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, Pleines mers, Basses mers. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

ABONNEMENTS

Un an : 345 F. Les résidents non permanents qui souhaitent bénéficier des tarifs qui leur sont à présent réservés...

PASSAGES

Table with 2 columns: Dates, Horaires. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

Club des anciens

renouvellement du conseil d'administration et du bureau. L'assemblée générale de l'association. Le club des anciens de l'île d'Hoëdic...

Ordre du jour

l'année 1993. bilan financier.

CARNET PRATIQUE

Mairie ouverte de 10h à 12h et de 15h à 17h30. Téléphone : 97.32.23.27. Le Maire reçoit du lundi au vendredi de 17h à 17h30 à la mairie.

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, Pleines mers, Basses mers. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

ABONNEMENTS

Un an : 345 F. Les résidents non permanents qui souhaitent bénéficier des tarifs qui leur sont à présent réservés...

PASSAGES

Table with 2 columns: Dates, Horaires. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

Club des anciens

renouvellement du conseil d'administration et du bureau. L'assemblée générale de l'association. Le club des anciens de l'île d'Hoëdic...

Ordre du jour

l'année 1993. bilan financier.

ABONNEMENTS

Un an : 345 F. Les résidents non permanents qui souhaitent bénéficier des tarifs qui leur sont à présent réservés...

PASSAGES

Table with 2 columns: Dates, Horaires. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

Club des anciens

renouvellement du conseil d'administration et du bureau. L'assemblée générale de l'association. Le club des anciens de l'île d'Hoëdic...

Ordre du jour

l'année 1993. bilan financier.

CARNET PRATIQUE

Mairie ouverte de 10h à 12h et de 15h à 17h30. Téléphone : 97.32.23.27. Le Maire reçoit du lundi au vendredi de 17h à 17h30 à la mairie.

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, Pleines mers, Basses mers. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

ABONNEMENTS

Un an : 345 F. Les résidents non permanents qui souhaitent bénéficier des tarifs qui leur sont à présent réservés...

PASSAGES

Table with 2 columns: Dates, Horaires. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

Club des anciens

renouvellement du conseil d'administration et du bureau. L'assemblée générale de l'association. Le club des anciens de l'île d'Hoëdic...

Ordre du jour

l'année 1993. bilan financier.

ABONNEMENTS

Un an : 345 F. Les résidents non permanents qui souhaitent bénéficier des tarifs qui leur sont à présent réservés...

PASSAGES

Table with 2 columns: Dates, Horaires. Rows for 29/01, 30/01, 31/01, 01/02, 02/02.

Club des anciens

renouvellement du conseil d'administration et du bureau. L'assemblée générale de l'association. Le club des anciens de l'île d'Hoëdic...

Ordre du jour

l'année 1993. bilan financier.

ÎLE DE GROIX

Infos

SSMS

Réunion de fin d'année où tout le monde se retrouve, les élus, les responsables, les officiels et bien sûr les invités.

Après le discours de bienvenue, les honneurs distinctifs, l'assemblée nombreuse a participé au vin d'honneur. Il est normal que le canal de savoir-être honore ses équipiers qui exécutent une mission honorifique dans les conditions météorologiques ne sont pas toujours favorables.

Vœux du maire

Les vœux du maire à la salle des fêtes a réuni plus de trois cents personnes qui sont venues, invitées par la municipalité. Après le discours d'usage, les Groisillons et Groisillonnaises ont trinqué à l'avenir de leur com-



Les invités et les responsables trinquent à la nouvelle année



au futurisme a été gagné par la famille du Gouverneur Simon de Metz et Gros. Toutes nos félicitations.

Électricité en moins, mais réparation en plus, telle pourrait être la devise de Kerlud. Si le réveillon s'est passé aux chandelles, suite d'électricité, les travaux commencent. L'alimentation électrique du village va être souveraine. Kerlud village pilote en matière d'écohabitat. Les habitants sont au courant et seront "chibran".

Que d'eau, que d'eau comme aurait dit Mac Malton mais tel les craintes de sécheresses sont apaisées, le barrage est au beau fixe, les réservoirs sont pleines, et les habitants commencent à espérer un peu de sérénité.

Valentine, avec son sourire, accueille les invités à l'Hôtel de la Marine

mine. Tous les officiels étaient là, gendarmes, pompiers, capitaine de sauvetage, sémaphore et Yves-Claude Mahé, sapor-pompier, a été décoré par M. le maire Dominique Yvon.

Dieu en lui pourrait être le thème ou le titre de la petite séance de danse o combien agréable qui a été organisée au foyer résident pour personnes âgées de Groix. Les jeunes réunionnais au son de leur musique nous ont apporté du soleil, de la jeunesse et toute la grâce de leur vie antipodique. Merci à ces jeunes qui sont venus habiter la métropole!

Tombola de Noël

La tombola de Noël s'est passée comme convenu, amicale, chaleureuse dans les salons de l'Hôtel de la Marine. Le voyage

Groisillonnes et Groisillons invités par la municipalité

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

Monsieur le Maire

Revenons à la maison des personnes âgées

ÎLE DE GROIX

Situation géographique des presses à sardines

L'installation des presses à sardines débuté à un certain nombre de contraintes. Au début du XIXe siècle, la limitation du transport terrestre caractérisé par sa lenteur ne permettait pas de transporter le poisson loin des zones de pêche. On assista donc à une implantation de presses, et ces à-dire limitées à la France maritime. Mais, sur toute la façade océanique, d'autres critères déterminèrent la construction d'ateliers de pressage. Ainsi, sur l'île de Groix, l'extension de cette "industrie" dépendra essentiellement de l'environnement géographique (physique et administratif) ainsi que du potentiel marin.

Il ne s'agit pas d'un ruisseau d'une hauteur moyenne de 30 à 40 mètres au-dessus du niveau de la mer, mais au contraire, de long sur une largeur moyenne de dix à trente kilomètres. Elle a environ vingt-cinq kilomètres de circonférence. La ligne de pontage des îles, est Est et Ouest. De chaque côté percent des collines qui se rapprochent de plus en plus vers l'ouest. Le relief est donc assez prononcé, et dans quelques-uns sont très pittoresques. L'eau n'est pas salée, elle est très haute, l'air est pur, inhospitalier du côté de la mer.

Dans l'Est, la côte est moins élevée et présente quelques grèves de sable. Les petites îles qui portent les noms de L'encornet, Port-Melle, Port-Tudy, Port-Lay, Port-Melle, sont grandes, hautes et se présentent sur le flanc de la mer. Les îles de Groix, au contraire, sont basses, larges et se présentent sur le flanc de la mer.

Le fond de ces baies, formé de sable ou d'un mélange de sable et de vase, permet aux chaloupes sardinières de venir et d'échouer sans risque près du rivage et de se tenir à quelques mètres des presses. Ce



(Document Chasse-marin)

fonds sabbonnux peu profonds. Ceci implique que des infrastructures portuaires ne soient pas nécessaires pour exercer cette activité, notamment l'approvisionnement des presses. Déjà, en 1637, Dubuisson-Aubert recommandait que l'on abâtisse par "un très petit port, au Nord de l'île du Port-Tudy ou les petites chaloupes capables du port de 20 hommes, peuvent aborder avec la marée".

Malgré le peu de sécurité que ces anses, dépourvues de toute infrastructure portuaire, offrent à la flottille des groisillonnaises, des colportiers s'y intéressèrent et les utilisèrent pour exercer leur industrie.

Leur exploitation et leur installation ne furent pas, en premier lieu, marquées par l'installation d'infrastructures portuaires, mais par la construction de presses à sardines.

En effet, ce sont sur ces cinq sites, Port-Tudy, Port-Lay, Port-Melle, Port-Molin et L'encornet, que s'implantèrent les presses à sardine au XVIIIe et dans la

première partie du XIXe siècle. Quelques anses maritimes furent choisies pour l'emplacement de ces établissements. L'un d'eux est situé au lieu-dit de Port-Tudy, au large de la baie de Groix, sur le milieu de la dite île de Groix et à l'ouest de l'encornet, sur un terrain de 2 journaux de terre sèche. Le journal de 50 cordes appartenait à l'île de Groix, rejoignant la côte nommée Port-Melle au levant du village de Méné (7).

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

Cette particularité de la côte nord-est de l'île rappelle des le Moyen Âge. C'est ainsi que vers 1483, Pierre Garcia l'arrand, recommandait au port de L'encornet, d'être mieux exposés aux vents dominants d'ouest et de soleil, considérés par les pêcheurs comme "annonciateurs de pluie et de mauvais temps" (8) et habituellement les plus violents.

CARNET PRATIQUE

- Maison ou Bourg
Tel. 97.86.80.13
Divers 98.10.00.00 - à la mairie
Tel. 97.86.23.08 (poste à l'année)
- Médecin
Monsieur, maison médicale, 37 route des plages
Tel. 97.86.81.82
Dr. Leauger - Tel. 97.86.81.82
Dr. Biquard - Tel. 97.86.82.93
Dr. Bonin - Tel. 97.86.82.84
- Médecin
Dr. Yves Gouron
Dentiste, cabinet dentaire, maison médicale
Dr. J.-F. Glio - Tel. 97.86.87.94
Dentiste - au Bourg
M. Bihan - rue du général de Gaulle - Tel. 97.86.81.68
M. Genet - place de l'Église - Tel. 97.86.81.48
- Dentiste
Mme Sarah Bonin - Tel. 97.86.87.07
Sylvie Cardot et Frank Stepiar - Tel. 97.86.87.06
Denis Billaudon - Tel. 97.86.80.64
- Kiosque/Tabac
Daniel Brasseur et Sylvie Dubois - Tel. 97.86.87.34
- Vétérinaire
Daniel Brasseur - Kerportay - Tel. 97.86.87.71
- Gendarmes - Port Tudy
Tel. 97.86.87.17
SÉCURITÉ
Tel. 97.86.33.25/97.86.83.66
- PHARMACIE
Tel. 97.86.87.85.44
- Médecin
Au Bourg - samedi 18h - dimanche 10h30
Vendredi - samedi 20h30 - dimanche 9h
Quelques dimanches 9h
Chapelle tous les jours à 17h45 sauf le samedi et dimanche
PARRAISSES - au Bourg
Tel. 97.86.88.70
- HAÏT-GARDIENNE - au Bourg
Tel. 97.86.85.28
- ÉGLISES - Port Tudy
Tel. 97.86.84.60
- JARDINAGE et MAISON - Port Lay
Tel. 97.86.82.97
- ALBERGUE de PÉNITENCE - Le Méné
Tel. 97.86.81.28
- V.F.P. - Grande Sables
Tel. 97.86.86.79
- MAISON de LA BÈRE - Bourg
Tel. 97.86.82.97
- HABITANTS de L'ÎLE de GROIX - une Groisillonne, un Groisillon
COTE PORTAL 56.900
CORRESPONDANT
Léo Rolland - Tel. 97.86.80.97

MARÉES

1. Niveau indiqués en l'échelle de la mer. Les hauteurs positives indiquent l'état de la mer au-dessus du niveau moyen de la mer. Les hauteurs négatives indiquent l'état de la mer au-dessous du niveau moyen de la mer.

Phase	Hauteur	Direction
Samedi 29	02h 00	12,000 0,71
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
22h 00	0,23 101	
Samedi 30	02h 00	0,0814 0,73
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
22h 00	0,23 101	
Dimanche 31	02h 00	0,0826 0,75
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Lundi 1er	02h 00	0,0838 0,77
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Mardi 2er	02h 00	0,0850 0,79
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Mercredi 3er	02h 00	0,0862 0,81
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Jeudi 4er	02h 00	0,0874 0,83
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Vendredi 5er	02h 00	0,0886 0,85
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Samedi 6er	02h 00	0,0898 0,87
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Dimanche 7er	02h 00	0,0910 0,89
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Lundi 8er	02h 00	0,0922 0,91
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Mardi 9er	02h 00	0,0934 0,93
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Mercredi 10er	02h 00	0,0946 0,95
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Jeudi 11er	02h 00	0,0958 0,97
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Vendredi 12er	02h 00	0,0970 0,99
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Samedi 13er	02h 00	0,0982 1,01
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Dimanche 14er	02h 00	0,0994 1,03
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Lundi 15er	02h 00	0,0994 1,03
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Mardi 16er	02h 00	0,0994 1,03
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Mercredi 17er	02h 00	0,0994 1,03
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Jeudi 18er	02h 00	0,0994 1,03
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Vendredi 19er	02h 00	0,0994 1,03
06h 00	0,23 101	
10h 00	0,23 101	
14h 00	0,23 101	
18h 00	0,23 101	
Samedi 20er	02h 00	

ÎLE D'ARZ

Bruits de coursières

Le savoir-vous ? La troisième de l'Écho des Îles s'étend très loin hors de nos frontières, pour preuve ces résidents du Feucher reviennent tout récemment d'Afrique noire : c'est au Gabon qu'ils ont pu regarder une diffusion de l'émission "Thalassa" au cours de laquelle était citée votre île-bord de la plage.

Les rendez-vous de la semaine Dimanche 30 janvier à 12h30 au Priuré - Poi-au-Feu

Hostes gencez vos sacs de bon Du haut Chandelouer dou abregé A la mi-janvier la journée gage une heure

La B.A. de la Chandelouer Elle est d'année plus méritaire que ce très amiable café vernaculaire, même à ses heures ouvrables de surcroît, préfère ne pas être nommé "Séduir par un jeune hebdomadaire en plein croquis". Il lui souhaite longue vie et applé à des abonnements de soutien, des exemplaires de L'Écho des Îles sont mis en évidence sur le comptoir et une affiche invite le client à cette saine lecture.

Et si on sortait ? Entre autres, une "cheisneige-"

purty" est de saison. Le gîte est celle des crêpes mais on y ajoute des pommes coupées en morceaux. L'on mélange le tout et l'on verse dans la poêle beurrée : le mélange étant très épais et visqueux, on cuit à petit feu et quand la pâte est prise on retourne comme on peut ou on fait glisser cette préparation à sécher. On se faire cuire et dorer de l'autre côté. Bien poudrer de sucre.

Quoi de neuf ? De quoi tenter les petits porteurs de l'île d'Arz, la prochaine privatisation d'un grand groupe... qui a des intérêts sur notre territoire. On peut ainsi devenir actionnaire d'une partie de Kerneff et se voir un jour co-propriétaire d'un site archéologique exclusif... avant même l'édification du "complex" hôtelier, mirage ou distancie très nettement les ruines du projet, un coup de barre et ça redémarre ? A suivre.

De notre envoyé spécial à Prad Poulin

Une bonne vague de froid et l'on pourra se targuer de disposer de palmiers olympiques en leur et leur place des bassins de lagunage.

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

BEAUCHE-PORT - André Bihouin Tél. 97.26.30.57

PLAIS - Phase de la Marine - Tél. 97.26.34.82

CHATEAU DU GUY - Anse du Goup - Tél. 97.26.31.10

GAZARD - Bruno Cambier - Tél. 97.26.34.05

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

BEAUCHE-PORT - André Bihouin Tél. 97.26.30.57

PLAIS - Phase de la Marine - Tél. 97.26.34.82

CHATEAU DU GUY - Anse du Goup - Tél. 97.26.31.10

GAZARD - Bruno Cambier - Tél. 97.26.34.05

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

BEAUCHE-PORT - André Bihouin Tél. 97.26.30.57

PLAIS - Phase de la Marine - Tél. 97.26.34.82

CHATEAU DU GUY - Anse du Goup - Tél. 97.26.31.10

GAZARD - Bruno Cambier - Tél. 97.26.34.05

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

BEAUCHE-PORT - André Bihouin Tél. 97.26.30.57

PLAIS - Phase de la Marine - Tél. 97.26.34.82

CHATEAU DU GUY - Anse du Goup - Tél. 97.26.31.10

GAZARD - Bruno Cambier - Tél. 97.26.34.05

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

BEAUCHE-PORT - André Bihouin Tél. 97.26.30.57

PLAIS - Phase de la Marine - Tél. 97.26.34.82

CHATEAU DU GUY - Anse du Goup - Tél. 97.26.31.10

GAZARD - Bruno Cambier - Tél. 97.26.34.05

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

BEAUCHE-PORT - André Bihouin Tél. 97.26.30.57

PLAIS - Phase de la Marine - Tél. 97.26.34.82

CHATEAU DU GUY - Anse du Goup - Tél. 97.26.31.10

GAZARD - Bruno Cambier - Tél. 97.26.34.05

ACCIDENTS - AERONAUTIQUE - 17

ÎLE AUX MOINES

CARNET PRATIQUE

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

ÎLE D'Ouessant

CARNET PRATIQUE

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

ÎLE D'Ouessant

CARNET PRATIQUE

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

ÎLE D'Ouessant

CARNET PRATIQUE

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

ÎLE D'Ouessant

CARNET PRATIQUE

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

Musée - Plage de la Marine - Tél. 98.48.80.06

MOLÈNE

L'archipel de Molène, biosphère de l'Iroise

Suite de l'article de la page 11

Cette réserve d'Iroise créée par décret en 1992 a fait l'objet d'une réunion à la Préfecture du Finistère le 10 mars 1993, la mise en place d'un comité consultatif de gestion et la désignation du gestionnaire ont été définies. La S.E.P.N.B. est ainsi devenue gestionnaire de la réserve. Les bases de la réserve ont ensuite été établies, et une offre d'emploi a été lancée lors d'une réunion en la mairie de Molène, le 10 juin 1993, en présence de M. Max Jonin, président de la S.E.P.N.B.

De nombreuses candidatures ont été déposées, il s'agissait de trouver un Molénaïen pouvant gérer ces trois îles, et devenir de ce fait garde-animateur. Dans l'avenir, le but est en effet de proposer des visites guidées sur les îles aux scolaires et particuliers.

C'est ainsi que M. Jean-Yves Le Gall a obtenu son poste et vous propose aujourd'hui de faire avec lui un petit bout de chemin sur son action au sein des trois îles de l'archipel.

En cette période hivernale, son travail demeure surtout un entretien et un débroussaillage des ronciers qui ont envahi les terrains des anciens champs et des cours et jardins autour des habitations. Trielen et Balaneg étaient en effet des fermes et depuis leur abandon, la nature sauvage a très vite repris le dessus, principalement les ronciers qui étouffent toutes les autres végétations (armérie nommée poétiquement "gazon de l'olympé"). Ce travail de débroussaillage, surtout des ronciers, doit s'effectuer manuellement pour obtenir un résultat satisfaisant.

M. Le Gall organise ainsi des chantiers de deux à trois jours avec de jeunes Molénaïens, principalement durant les vacances scolaires. Durant celles de Noël, en raison des conditions météo-

rologiques, le chantier de Trielen a dû être écourté, la forte houle qui labourait les flancs des îles rendait périlleux l'accès aux îles.

Durant cette période de mauvais temps, Jean-Yves fait aussi un travail plus minutieux qui consiste à répertorier, les animaux échoués, mazoutés et autres faits qui peuvent avoir une incidence directe sur la faune et la flore des îles (guilemot de troil échoué mort sur Balaneg, un phoque gris mort sur le Ledenez de Molène, quelques plaques de mazout qui sont venues garnir la côte sud de l'île).

Un véritable travail de fourmi qui nécessite des sorties quotidiennes, puis tous ces éléments doivent être notés afin d'effectuer un compte rendu à la S.E.P.N.B.

Durant la période touristique et les beaux jours, un travail de gardiennage lui incombe, principalement sur Balaneg, qui reçoit de nombreuses vedettes, or en période de nidification, les îles sont interdites au public, vous ne pouvez vous promener que sur une langue de plage délimitée par le niveau de haute mer. Les îles sont en effet un paradis pour tous les oiseaux marins nicheurs.

Lorsque l'on voit le nid du grand gravelot, simple cuvette formée par les galets d'une grève, sur les îles ou ailleurs, la promenade sur les galets pour nous tous, implique avant de marcher, de savoir observer et écouter. La simulation de l'aile brisée qu'exécute le grand gravelot, nous indique que son nid n'est pas loin de nous et que ce stratagème consiste pour lui à nous en éloigner. De même le cri des oiseaux est différent.

En clair, bon nombre d'oiseaux nous indique de marcher sur les galets comme sur des œufs (il y en a plus que nous en voyons).

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les modifications sont marquées dans l'ordre suivant. PLEINES MERS : heure, hauteur d'eau, coefficient. BASSES MERS : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS	BASSES MERS
Samedi 29		
matin	06h17 7,95 102	00h24 1,31
soir	18h37 7,73 103	12h48 1,12
Dimanche 30		
matin	06h58 8,03 103	01h05 1,19
soir	19h17 7,75 102	13h28 1,09
Lundi 31		
matin	07h38 7,96 99	01h46 1,23
soir	19h57 7,62 96	14h09 1,24
Mardi 1^{er}		
matin	08h21 7,72 91	02h27 1,44
soir	20h40 7,35 86	14h52 1,56
Mercredi 2		
matin	09h06 7,34 80	03h11 1,79
soir	22h28 6,98 73	15h38 2,00
Judi 3		
matin	09h59 6,87 66	04h01 2,24
soir	22h25 6,56 60	16h31 2,48
Vendredi 4		
matin	11h06 6,42 55	05h02 2,68
soir	23h42 6,24 51	17h38 2,88
Samedi 5		
matin		06h21 2,95
soir	12h34 6,18 49	19h00 3,05
Dimanche 6		
matin	01h17 6,23 50	07h49 2,91
soir	14h00 6,27 53	20h22 2,89
Lundi 7		
matin	02h33 6,49 57	09h05 2,59
soir	15h07 6,56 63	21h30 2,53

Référence Molène. Prédications calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 62293.

Directeur de la publication

François-Pierre Lobies

Comité de direction

Genevieve Jouart

Luc Perus

Léo Rolland

Fabrication

Micheline Fauvot

Marie-France Le Flem

Correspondants

Île d'Ouessant

Françoise Lamour 98 48 85 56

et le comité de rédaction de l'île

Île Molène

Jacqueline Coquet 98 07 38 52

Île de Sein

Pierre Salaün 98 70 92 15

Archipel de Glénan

Jean Pulo'c'h 98 56 11 89

Île de Groix

Léo Rolland 97 86 80 97

Belle-Île

Gwen Loïc 97 31 46 82

Île de Houat

Joël Lopez 97 30 68 19

Île d'Hoëdic

Genevieve Jouart 97 86 57 57

Île-aux-Moines

Luc Perus 97 47 96 29

Île d'Arz

Guillemette Daouzeg 97 44 33 28

Île d'Yeu

Sylvie Bouyer et Pierre Bertrand

51 58 35 44

Guy Bézille (pêche)

Île d'Aix

Jean-Claude Flamant 46 84 66 50

Commission paritaire : n° 74560

SIRET : 302 230 769 00011

N° ISSN 1165-7251

Tirage 4 000 exemplaires

Imprimé à Saint-Julien-du-Sault

sur les presses de

l'imprimerie de L'Écho des Îles

Le papier est un offset recyclé

Abonnements et administration

Genevieve Jouart

Tél. : 86 91 13 37 - Fax : 86 91 15 00

Publicité

Luc Perus

Tél. : 97 54 96 29 - Fax : 97 47 50 97

Siège social

2, Place du Lauréat - 56590 Île de Groix

Tél. : 97 86 57 57

ÎLE DE SEIN

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Tél. 98.70.90.35

Fax 98.70.91.98

Secrétariat :

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h et

le samedi de 9h à 12h

Présence du médiateur à la

mairie le lundi 14 février 1994

MÉDECINE : Tél. : 98.70.90.20

MESSES

Dimanche (à l'église) à 11h

Semaine (à l'oratoire) à 18h

ASSOCIATION MAINTIEN À DOMICILE

Tél. 98.70.92.45

S.N.S.M. : tél. 98.89.31.31

AGENCE POSTALE : ouverture lundi,

mardi, jeudi et vendredi de

10h30 à 12h et de 14h30 à

15h30, le mercredi de 9h à

11h30.

Fermé le samedi (distribution

de courrier mais pas de

départ). Levées (jours

ouvrables sauf samedi) à

14h45

HOTELLERIE :

Hôtel Les 3 Dauphins :

Tél. 98.70.92.09

Chez Minette : chambres

d'hôtes - Tél. 98.70.91.14

Secrétariat mairie pour location

de chambre chez l'habitant

RESTAURATION : Hors saison

touristique il est prudent de se

renseigner par téléphone

A l'Iroise : Tél. 98.70.90.12

A l'Hippocampe :

Tél. 98.70.91.87

Chez Brigitte : Tél. 98.70.91.83

Chez Anniek : Tél. 98.70.90.79

(ouvert toute l'année)

BANQUES : ouvertes les jours de

la semaine sauf le lundi

Crédit Agricole :

de 14h à 15h30

Crédit Maritime : de 14h à 15h

COMPAGNIE MARITIME PENN AR

BED

Audierne/Sainte-Evette :

Tél. 98.70.02.37 et

98.70.02.38

Île de Sein : Tél. 98.70.90.37

HABITANTS DE L'ÎLE :

une Sénéane, un Sénéan

CODE POSTAL : 29990

CORRESPONDANT :

Pierre Salaün :

Tél. 98.70.92.15

COURRIER

Tous les jours sauf samedi

Audierne Île de Sein

9h30 16h

SOLUTION DE LA GRILLE N° 11

Horizontal : 1 - Mourgousked, Malt

II - Oad, Eg, Koar ; la. III - Un ; Ar ;

Goe ; Real. IV - Fo ; Koan ; Uen ; Ch.

Ba ; Tud ; Ober ; Rit. XII - Kole ;

Kloza. XIII - Ru ; Divadoug. XIV -

Ober ; Mor ; Ran. XV - Uan ; Stot ;

Ki ; Feri. XVI - Soaz ; Fricotrodig.

Vertical : 1 - Mourren ; Dlhikous. 2 -

Oan ; Abeur ; Bao. 3 - Ud ; Rs ; Og ;

Krena. 4 - Aon ; Skultour. 5 - Ger ;

Bargoul. 6 - Og ; Kre ; Akoded. 7 -

Gor ; Loa ; Iner. 8 - Skoa ; Goullo ;

Voit. 9 - Moer ; Ober ; Ar. 10 -

Eu ; Eureud ; Ko. 11 - Drougenn ;

Il. 12 - Aon ; Kur. 13 - Marnaoniek ;

Afo. 14 - Vironued. 15 - Liachig ;

Egiz ; Ri. 16 - Talbagued ; Tammig.

Echos de la semaine

L'E.D.F. s'active

Les tempêtes à répétition de cet hiver avaient fini par malmenager considérablement les installations aériennes encore existantes de distribution du courant électrique. Par exemple, du bas de la rue Jacques de Thézac jusqu'au Kestell, il était conseillé d'être particulièrement circonspect les jours de grand vent, et la prudence la plus élémentaire commandait de ne pas tester ses dons de bon ou mauvais "conducteur" en touchant un fil tombé à terre sous peine de risquer de ressentir la *skrijadenn* de sa vie. Chaque incident privait un secteur de l'île d'électricité, le courant étant coupé par mesure de sécurité. Les employés communaux n'étant pas autorisés à intervenir, il fallait à chaque fois faire déplacer des spécialistes du continent. Ceci a déterminé l'Electricité de France à frapper vite et fort : durant toute la semaine dernière, une équipe forte de huit techniciens d'EDF s'active dans nos ruelles, grimpe aux poteaux (ce qui n'est pas sans risque, lorsqu'on sait l'état de délabrement de certaines parties), retiennent les lourds fils de cuivre, installent des câbles torsadés, bref, parent au plus pressé dans un souci d'efficacité et de sécurité. Dommage, sans doute, qu'on n'en ait pas profité pour enterrement ce qui doit encore l'être : chaque chose en son temps, et il ne faut pas bousculer des plans n'importe comment élaborés !

Tarifs Enez Sun III

L'étude des tarifs 1994 de la compagnie maritime Penn Ar Bed, qui gère l'exploitation de l'*Enez Sun III*, conduit aux conclusions ci-après :
- les tarifs "marchandises" 1993 sont maintenus jusqu'à nouvel ordre ;
- augmentation de 3% des

tarifs "insulaire" (31 F - 16 F

pour enfant) et "préférentiel"

(42 F - 21 F pour enfant) ;

- les tarifs "de groupe" sont

redéfinis (il faudra désormais

vingt clients pour constituer un

groupe, et une distinction sera

effectuée entre ceux circulant en

semaine et ceux empruntant

l'*Enez Sun* les samedis,

dimanches ou jours fériés) ;

- le tarif "groupe scolaire" est

sensiblement augmenté, ce qui

permettra d'appliquer un tarif

dégressif aux groupes de taille

importante ;

- les étudiants, sur présentation

de leur carte d'étudiant, bénéficieront

de 25% de réduction sur le "plein tarif" (et 5%

de réduction supplémentaire pour

ceux titulaires d'une carte

Amphi, émise par Bibus à Brest,

ou d'une carte Quiby, émise par

Qub à Quimper ;

- enfin, il est créé une carte

d'abonnement (80 F pour un

adulte, 40 F pour un enfant de 4

à 10 ans) qui ouvrira droit au

tarif abonné (36 F et 18 F). L'achat

de cette carte (qui sera

nommative et valable un an à

compter de la date d'achat) est

amorti en deux traversées aller-

retour soit sur la même île, soit

sur des îles différentes. La généralisation

de cette formule entraînera, petit à petit,

la suppression des tarifs préférentiels ;

- pour terminer, sachez que le

prix d'un aller simple pour un

chien ou pour un vélo a doublé,

il est passé de 15 F à 30 F, pour

s'aligner sur les tarifs déjà

pratiqués à Ouessant. Si vous avez

un chien de cirque qui fait du

vélo, il vous en coûtera 120 F

l'aller-retour alors que votre

belle-mère à plein tarif ne vous

reviendra qu'à 112 F (à moins

qu'elle ne fasse du vélo, évidemment).

Gageons que certains risquent